

*Direction générale du personnel  
et de l'administration*

**Décision du 27 juillet 2006 portant nomination des représentants du personnel au comité technique paritaire central institué auprès de la directrice générale du personnel et de l'administration**

NOR : *EQUA0611646S*

Le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer,  
Vu l'arrêté du 3 juillet 2006 fixant la répartition des sièges de représentants du personnel au comité technique paritaire central institué auprès de la directrice générale du personnel et de l'administration ;  
Vu les propositions des organisations syndicales CGT, CGT-FO, CFDT et UNSA,  
Décide :

Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés au comité technique paritaire central en qualité de représentants du personnel :

*I. Membres titulaires :*

Organisation CGT :  
Mme Cerisay (Patricia) ;  
M. Gomez (Roland) ;  
Mme Perrot-Morin (Maryvonne) ;  
M. Vidal (Bruno).  
Organisation CGT-FO :  
M. Buichon (Robert) ;  
M. Ricci (Laurent) ;  
Mme Balza (Jacqueline).  
Organisation CFDT :  
Mme Jaouen (Annick) ;  
M. Viscontini (Gérard).  
Organisation UNSA :  
M. Dambrun (Adrien).

*2. Membres suppléants :*

Organisation CGT :  
Mme Porthault (Nelly) ;  
M. Salandre (Bernard) ;  
Mme Tatot (Fabienne) ;  
Mme Watellier (Colette).  
Organisation CGT-FO :  
M. Lafosse (Pascal) ;  
Mme Venet (Emilie) ;  
M. Rolland (Gérard).  
Organisation CFDT :  
Mme Pebrel (Josiane) ;  
M. Niquet (Gérard).  
Organisation UNSA :  
M. Bodinate (Luc).

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer.

Fait à Paris, le 27 juillet 2006.

Pour le ministre et par délégation :

*La directrice générale du  
personnel  
et de l'administration,  
H. Jacquot-Guimbal*